

Centre international d’études pédagogiques



1, avenue Léon-Journault
92318 Sèvres - France

Développer des compétences, oui… mais comment les évaluer?

des principes d'élaboration à l'exploitation des résultats de l'évaluation sommative

Plan de la présentation

1. De quoi parle-t-on ?
2. Les étapes d'une évaluation sommative
3. Intégration dans une démarche pédagogique
4. Critères de qualité pour une évaluation sommative
5. Évaluation normative ou critériée ?
6. Concrètement…
7. Pour concevoir des épreuves
8. Quelques principes pour les barèmes

1. De quoi parle-t-on ?

Il existe *ad minima* 4 types d'évaluation différents :

- **l'évaluation pronostique**
- **l'évaluation diagnostique**
- **l'évaluation formative**
- **l'évaluation sommative**

et à chaque type d'évaluation correspondent des fonctions différentes…

L’évaluation pronostique :

elle intervient pour prédire l’aptitude à réaliser certains apprentissages

Exemples :

- Test de positionnement pour des apprenants s’inscrivant à des cours de langue.

- Test d’orientation à l’entrée à l’université.

L’évaluation diagnostique :

elle fait le point de la situation de départ et permet notamment de vérifier les prérequis

Exemple :

- Évaluer la maîtrise du présent des auxiliaires avant d’envisager l’introduction du passé composé.

L’évaluation formative :

elle consiste, compte tenu d’un objectif pédagogique préalablement déterminé, à vérifier si l’apprenant progresse et s’approche de l’objectif.

Elle doit également proposer des pistes de remédiation à partir de l’analyse des productions

L’évaluation sommative :

elle a pour fonction de vérifier en fin de formation la possession par les sujets des connaissances et des compétences visées.

Elle revêt un caractère de bilan.

Remarque :

L’évaluation certificative :

si l’évaluation sommative débouche sur la délivrance d’une reconnaissance institutionnelle (diplôme), on parle d’évaluation certificative.

Exemples :

- DELF, DALF, brevet, baccalauréat, etc.

2. Les étapes d’une évaluation sommative

1. **Identifier les attendus (référent)**
2. **Constater l'existant (référé)**

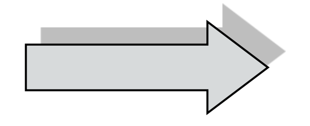
   c'est la phase « évaluation » stricto sensu

3. **Comparer attendu et constaté**
4. **Porter un jugement sur les écarts**
5. **Prendre une décision**

6. Communiquer la décision
7. Analyser les résultats collectifs
8. Prendre d'éventuelles décisions
   - concernant le référent
   - ou mieux, concernant
      . l'enseignement
      . les épreuves
      . leur traitement (barème, etc.)

3. Intégration dans une démarche pédagogique

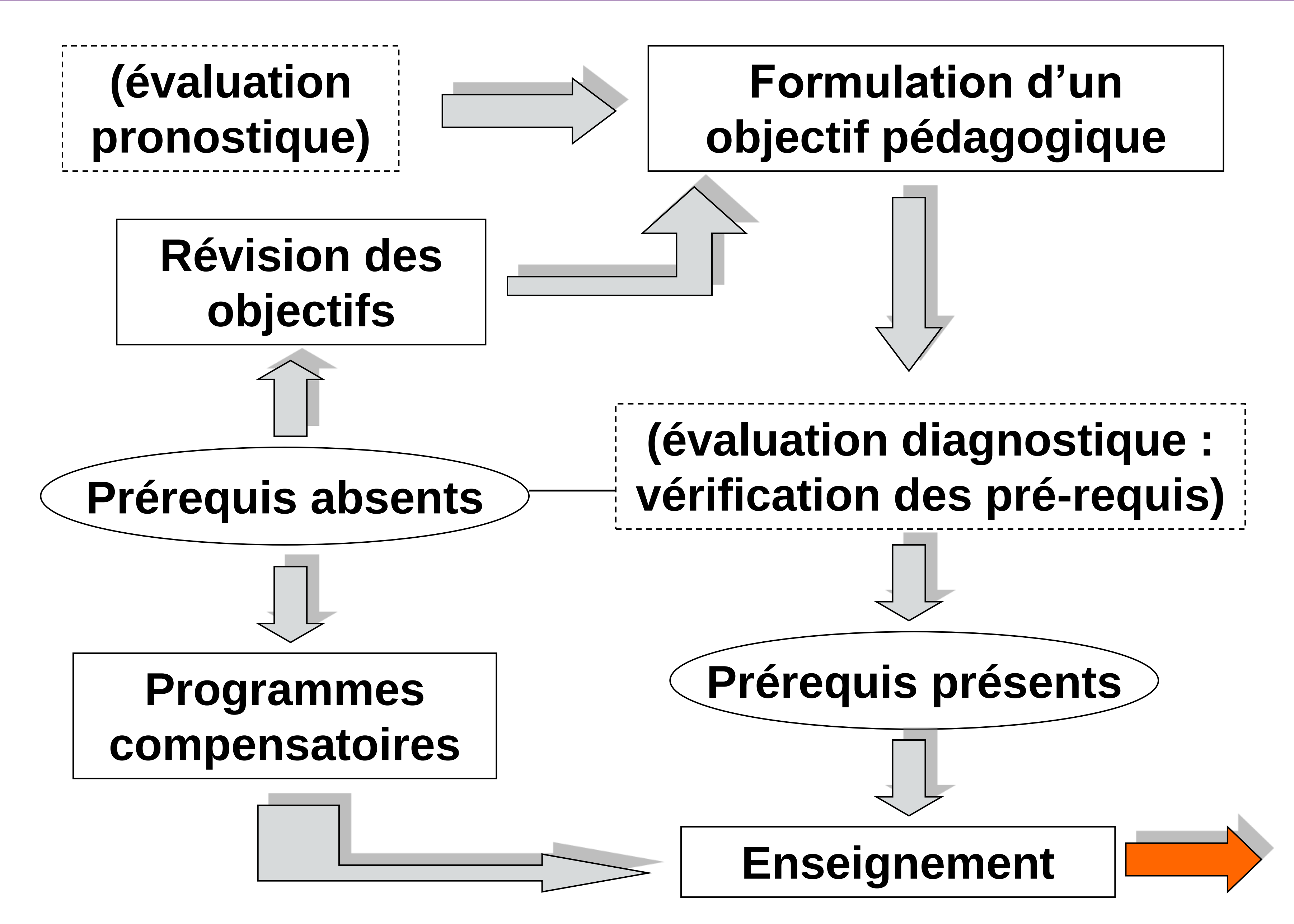
(évaluation pronostique)

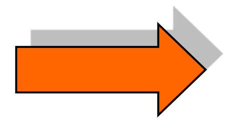
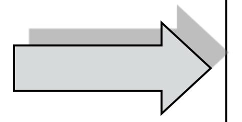


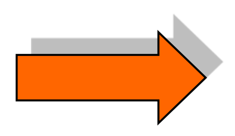
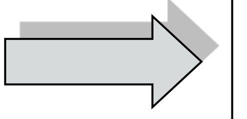
Formulation d'un objectif pédagogique



Détermination et formulation d'objectifs pédagogiques

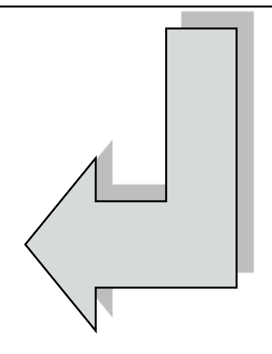
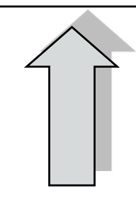

(évaluation pronostique)
Formulation d'un objectif pédagogique
Révision des objectifs
Prérequis absents
(évaluation diagnostique : vérification des pré-requis)
Programmes compensatoires
Prérequis présents
Enseignement


Évaluation sommative

Fin du processus : résultats (+ certification) (+ on passe à l'objectif suivant)


Évaluation formative

Repérage et inventaire des erreurs

Typologie des erreurs à traiter

Traitement différencié des erreurs (remédiation)


Nouvelle évaluation

On ne passe à l'objectif suivant que si l'objectif précédent est atteint

4. Quelques critères de qualité pour une évaluation sommative

1. Validité (ou pertinence) :

c'est le degré de précision avec lequel l'instrument mesure ce qu'il a pour objet de mesurer.

2. Utilité :

l'évaluation doit produire de l'information compréhensible et utile, non seulement pour les apprenants mais aussi pour les concepteurs et les décideurs.

3. Fiabilité (ou fidélité) :

c’est la constance avec laquelle un instrument mesure une donnée. L'évaluation doit être "digne de confiance". Cela renvoie à l'exactitude des informations collectées.

4. Objectivité (ou équité) :

c’est le degré de concordance entre les jugements portés par les différents examinateurs. Les conclusions de l'évaluation ne devront pas être influencées par le jugement personnel ou les positions institutionnelles des responsables de l'évaluation.

5. Représentativité :
il n’est pas envisageable de tout évaluer. Ce qu’on aura retenu pour l’épreuve doit donner une image de ce qui n’a pas été retenu.

6. Discrimination :
l’évaluation doit être discriminante, c’est-à-dire qu’elle doit pouvoir différencier les élèves en fonction de leurs connaissances et/ou compétences (ceux qui ont atteint les objectifs visés et les autres).

7. Transparence (ou clarté) :
ce critère inclut l'idée que l'évaluation doit expliciter son propre "mode d'emploi" et ne rien laisser dans l’ombre. Tout doit être explicite.

Le point 7 implique 3 principes essentiels pour la rédaction des consignes :

1. Tout ce qui n'est pas explicitement interdit est autorisé.

2. Toutes les exigences devront être clairement formulées :
   - format ;
   - signature ;
   - attendus, etc.

3. La consigne peut être rédigée entièrement ou partiellement en langue maternelle si elle ne fait pas spécifiquement partie des objectifs à contrôler.

Exemple 1 :

Consigne : reliez les éléments ci-dessous pour reconstituer quatre phrases correctes

J'ai oublié le livre ❑	**❑ qui a une chemise noire.**
Il s'agit du garçon ❑	**❑ que tu m'as offerte.**
J'ai perdu la bague ❑	**❑ qui a des volets verts.**
Il habite la maison ❑	**❑ dont je t'ai parlé.**

1. Quel serait le corrigé type ?

2. Comment évaluer la réponse suivante ?

3. Complétez la consigne pour exiger les productions attendues



- ❑ bien qu'il est assez cher.
- ❑ bien que je puisse le visiter.
- ❑ bien que j'habite assez loin.
- ❑ bien que ma femme qui refuse de déménager.

Exemple 2 :

Complétez la consigne ci-dessous :

Vous cherchez un correspondant. Vous avez trouvé la petite annonce suivante et vous écrivez à Dominique.

Jeune homme sénégalais, 17 ans, cherche correspondant européen aimant la musique et les voyages.

Écrire à Dominique, annonce 5681

La formulation des consignes



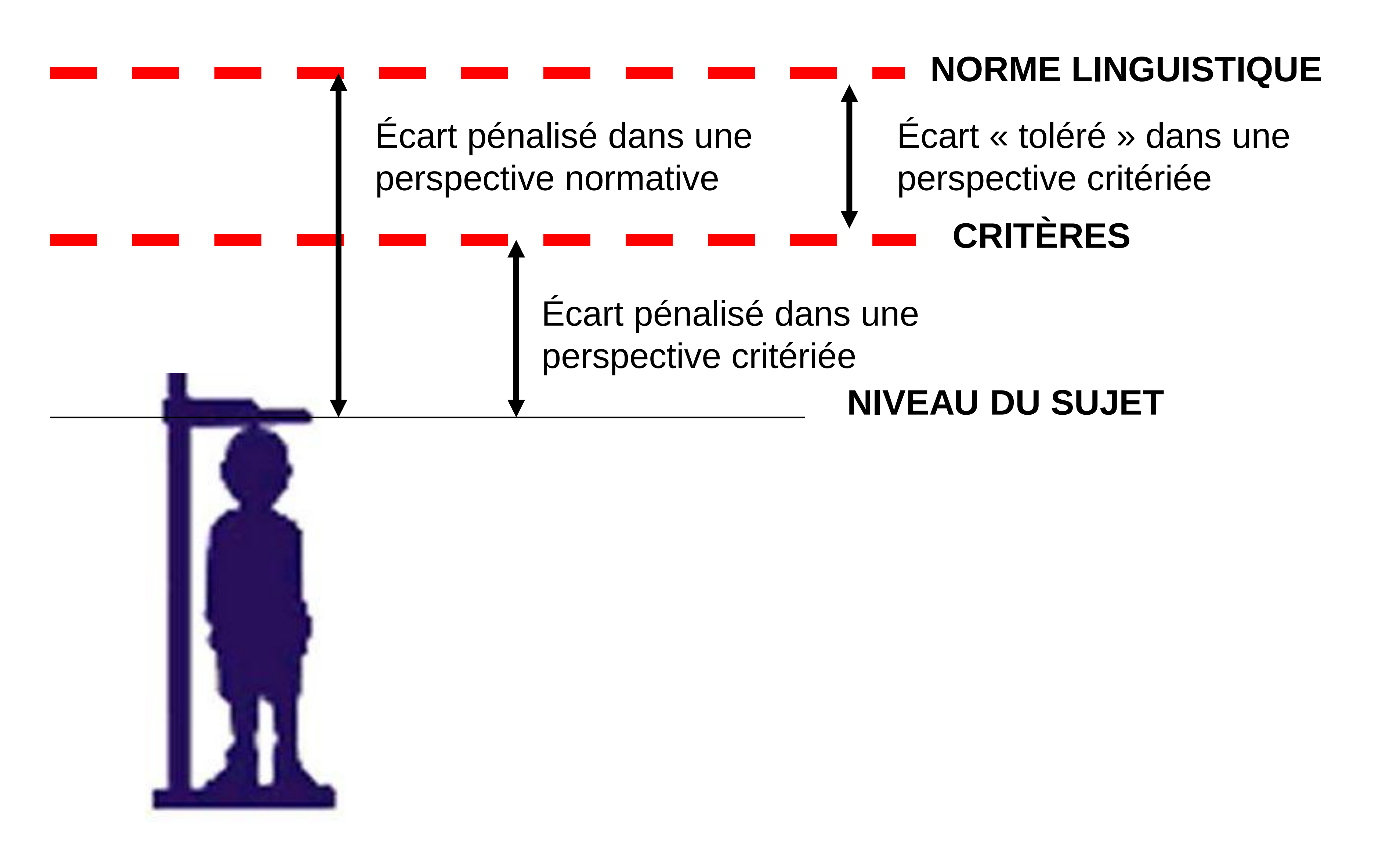
5. Évaluation normative ou critériée ?

La **norme linguistique** peut être définie comme l'ensemble des règles qui régissent le fonctionnement de la langue.

L'évaluation normative cherchera à positionner l'apprenant par rapport à cette norme.

Les **critères** sont définis par le référent sous la forme d'attendus.

L'évaluation critériée cherchera à positionner l'apprenant par rapport à ces critères avec un principe : on ne peut évaluer (et pénaliser) que ce qu'on a enseigné.


NORME LINGUISTIQUE
Écart pénalisé dans une perspective normative
Écart « toléré » dans une perspective critériée
CRITÈRES
Écart pénalisé dans une perspective critériée
NIVEAU DU SUJET
Sujet à évaluer

Exemple

Soit l'énoncé : « Il faut que je pars à 3 heures ».

Sera considéré comme erroné (et donc pénalisé) dans une perspective normative

car IL FAUT QUE + SUBJONCTIF (cf. Grévisse)

Dans une perspective critériée, on devra d'abord se poser la question : « les sujets sont-ils censés connaître la règle *Il faut que + subj* ? »

- Si oui, l'énoncé est erroné et sera pénalisé

- Si non, l'énoncé (erroné) ne sera pas pénalisé.

Implication :

Dans une perspective **critériée**, on peut avoir une production comportant **des erreurs** mais à laquelle on attribuera pourtant la **note maximale**.

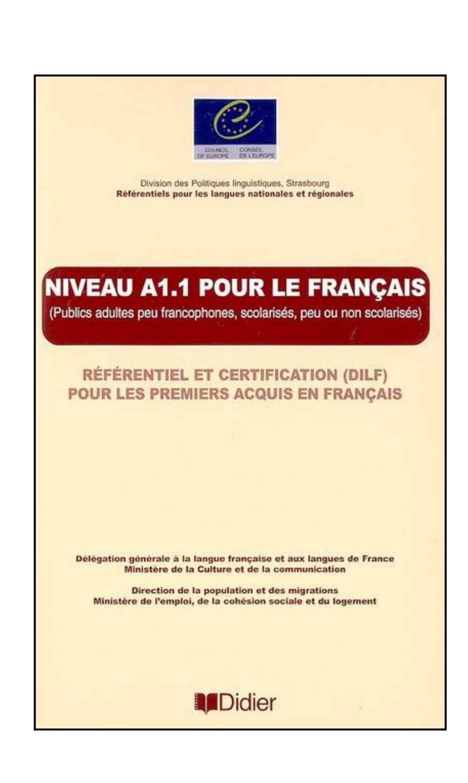
Cette note maximale signifie que **tout ce qui doit être connu et maîtrisé l'est effectivement.**

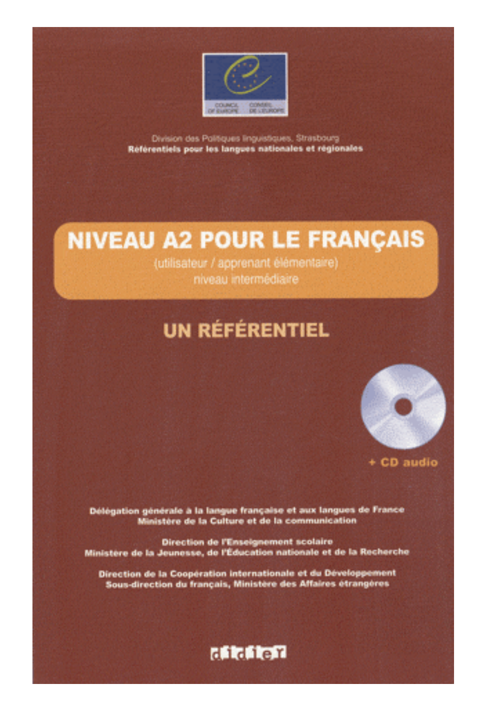
Pédagogiquement, c’est la perspective **critériée** qui devrait être privilégiée,

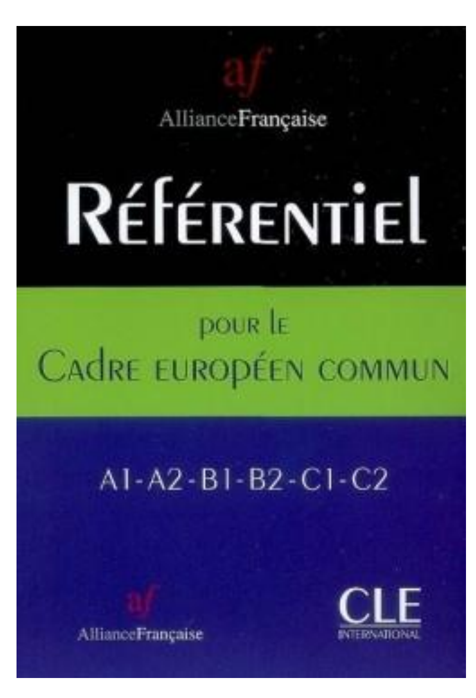
d’où l’importance de disposer d’un **référentiel** inventoriant les **attendus** :
« évaluer, oui, mais par rapport à quoi ? »

Des documents de ce type existent…

Quelques exemples…







…mais devront être analysés et adaptés, avant validation pour le canton du Tessin.

Référentiel pour le Cadre européen commun ; A1, A2, B1, B2, C1, C2 (Alliance française ; CLE Int.)

Niveau **B1** – Niveau seuil **Expression orale**

ACTES DE PAROLE	
Caractériser qqn ou qqch	
– décrire une personne	*décrire le physique de qqn* *décrire le caractère de qqn*
– décrire un objet	
– décrire un lieu	
– décrire un phénomène / un fait	*décrire un fait de société* *décrire une activité artistique*
Situer dans le temps	
– situer des événements dans le temps	
Situer dans l'espace	
– situer un objet / une personne / un lieu	

Niveau A1 pour le français : un référentiel (Didier)

3.3.2. Exprimer la tristesse, l'abattement

Je suis triste / malheureux.
Ça va pas (bien) / ça va mal.

*** ... de manière informelle**

3.3.3. Interroger sur la joie ou la tristesse

Ça va ?
Ça ne va pas bien ?
Qu'est-ce qu'il y a ?
Qu'est-ce qui se passe ?

3.3.4. Consoler, encourager, réconforter

Ça va aller !
C'est rien.

3.3.5. Exprimer sa sympathie

Je (te) comprends.
Pauvre... !

3.3.6. Exprimer son espoir

J'espère (que *GV*). *J'espère que tu vas venir.*

3.3.7. Exprimer sa déception

Dommage !

*3.3.8. Exprimer sa peur, son inquiétude, son angoisse

*3.3.9. Rassurer

Niveau B2 pour le français : un référentiel (Didier)

6.10. GÎTE ET COUVERT : HÔTEL, RESTAURANT

6.10.1. Hôtel, gîte

Généralités

Noms	hôtel, palace, auberge, gîte, chambre d'hôte, location	*un hôtel deux étoiles*
	étoiles	
	pension complète, demi-pension, petit-déjeuner	
	réception, hall	
	chambre, lit, suite	*une chambre à deux lits*
	douche, salle de bains, toilettes	
	étage, couloir, ascenseur	
	restaurant, bar, salon	
	garage, parking	
	téléphone	
	clé, code	
Verbes	descendre	*Je suis descendue à l'hôtel du Lion d'or.*
	réserver, louer	
	confirmer, décommander, annuler	
	régler, payer	*régler sa chambre*
	(se faire) réveiller	*Réveillez-moi à 7 heures !*

6. Concrètement…

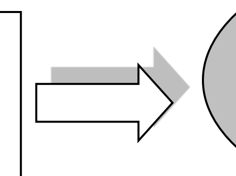
1. Identifier les connaissances et/ou compétences qui seront évaluées

2. Préciser les attentes et le seuil d'acceptabilité

Cf. référentiel

3. Anticiper les conditions de passation

4. Concevoir des épreuves



Cf. principes

5. Concevoir les barèmes de notation

6. Appliquer les barèmes (correction des copies)



7. Analyser les résultats

8. Prendre des décisions pour l'avenir



Avec un souci constant de cohérence entre :

- **les programmes**
- **les référents**
- **les objectifs**
- **l'enseignement**
- **les critères**
- **les barèmes**

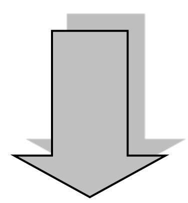
liste ad minima

Ciep

7. Pour concevoir les épreuves

1. Identifier préalablement ce qu'on veut évaluer

2. Identifier l'outil/les outils le(s) mieux adapté(s) à ce qu'on veut évaluer

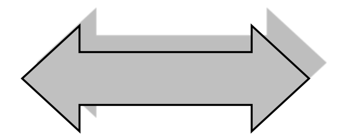


Posséder un inventaire raisonné des outils (cf. typologie)

Exemple de typologie pour évaluer l’écrit :

critère retenu : outils fermés *vs* outils ouverts

Outils « fermés »



Outils « ouverts »

Caractéristiques :	**Caractéristiques :**
- Pas de production	**- Production**
- Réponse proposée	**- Réponse à imaginer**
- Activité attendue : choix	**- Activité attendue : création**
- Réponse unique	**- Réponses multiples**
- Réponse univoque	**- Réponses parfois équivoques**
- Compétences de compréhension	**- Compétences de production**
- Notation objective	**- Notation subjective**

Exemples d’activités classées selon un axe « *fermé / ouvert* »



- **Questionnaire à choix multiple (QCM)**
- **Tableau**
- **Classement**
- **Appariement**
- **Texte lacunaire**
- **Transformation**
- **Questionnaire à réponse ouverte courte (QROC)**
- **Production guidée**
- **Synthèse**
- **Analyse**
- **Création**

Etc. (inventaire non exhaustif)



3. Analyser la tâche demandée en la décomposant en éléments observables

Cf. diapositive suivante



Exemple : vous êtes intéressé(e) par la petite annonce ci-dessous. Vous écrivez à M. LEROY pour avoir des informations supplémentaires. Vous poserez au moins 5 questions. Vos questions seront suffisamment détaillées. Les garçons signeront Jean DUPONT et les filles Jeanne DUPONT

Particulier loue studio Nice, proximité mer et commerces. Prix raisonnable, semaine ou mois de mai à septembre. Écrire H. LEROY, BP 32456, 06100 Nice

Quels sont les savoir-faire nécessaires pour exécuter la tâche demandée ? Listez.

4. Imaginer et rédiger des consignes



5. Vérifier que les savoirs, savoir-faire et compétences nécessaires appartiennent au référent

6. Même s'il n'y a pas de corrigé-type, le concepteur se mettra à la place de l'évalué pour juger de la faisabilité de la tâche et estimer le temps nécessaire

7. Multiplier et varier les activités pour couvrir un champ le plus large possible

8. Les différents items (ou activités) seront complémentaires et non pas redondants

9. Le point 8 n’exclut pas le recoupement d’items (donc le recoupement d’informations)

10. Imaginer une progression interne

11. Vérifier que l’évaluation porte sur des points essentiels et non pas sur des « détails »

12. Valider l’épreuve

Et si maintenant on corrigeait une copie…



8. Quelques principes concernant les barèmes

1. Même si le barème n'est pas communiqué dans le détail aux sujets, ils doivent cependant connaître les grandes rubriques (et donc les points sur lesquels ils seront évalués) : cf. principe de transparence

2. Le barème respectera la hiérarchie des objectifs (priorités) et leur importance respective

3. Le barème respectera les principes directeurs de la docimologie

4. Le barème sera détaillé et évitera les rubriques trop générales (*morphosyntaxe* par exemple)

5. Le barème sera explicite et explicité aux correcteurs afin de garantir l'équité

6. Tout ce qui est pénalisable doit être pénalisé…

7. …mais ne sera pénalisé qu'une seule fois. On évitera la « double peine »

8. Certains aspects de la production ne méritent pas l'attribution de points (car évidents) mais peuvent/doivent être pénalisés s'ils sont absents, d'où la possibilité d'une notation uniquement négative pour certains aspects.

9. On ne tiendra pas seulement compte des erreurs, mais aussi de ce qui est correct.



Pierre-Yves ROUX

roux@ciep.fr



1, avenue Léon-Journault
92318 Sèvres - France